



Proposition de grille d'évaluation des dossiers de demande d'autorisation d'exercer pour les PADHUE par les commissions locales (demandes anticipées)

I. Formation théorique initiale (pays d'origine) / 10 points (minimum 8)

Durée 3 ans: 3 points
4 ans : 4 points
5 ans: 5 points

dont formation Réanimation / USIP 1 an: 2 points
dont formation Réanimation / USIP 2 ans (formation initiale ou PCC): 5 points

Formation initiale complémentaire (cours UNESS) à définir par le coordonnateur local selon le parcours du candidat.

Suivi parcours complet (= 13 modules): 5 points
Suivi parcours complémentaire (=4 modules): 2 points

**II. Gestes réalisés durant leur stage (pour stage < 1 an): 10 points (minimum 10).
Gardes sénior = obligatoires**

2 points si A / 1 point si B

NB: le nombre d'actes s'entend sur la période, maîtrise: A parfaite / B correcte / C incomplète

types d'acte	nombre	maitrise (A/B/C)	prérequis (sinon 0 point)
Maternité pose APD			40
Chirurgie générale ASA III-IV			50
Chirurgie orthopédique ASA III-IV			50
ALR			50
Journées Soins critiques			50
Journées MPO			50
Consultations			50
Chir spé (ORL/NCH/Thoracique...)			20
Pédiatrie (enfants >3 ans)			20
Pédiatrie enfant < 3 ans			10
nb de gardes sénior			15 / 6 mois
TOTAL de points			



III Compétences médicales et comportement : 10 points (minimum 7 /10)

DU/DIU spécialisé : 2 points par DU max 4 points

Evaluation par la commission locale, évaluation de la maîtrise du français et de la conduite d'un interrogatoire. Éventuellement substituable par une évaluation détaillée du chef de service selon les cas à discrétion du coordinateur **5 points**

Savoir-être évalué par le rapport du chef de service **5 points**

Niveau attendu Docteur Junior

Possibilité de validation uniquement si notre globale $\geq 25/30$ et notes mini de chaque section